



**MINISTÈRE  
DU PARTENARIAT  
AVEC LES TERRITOIRES  
ET DE LA DÉCENTRALISATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Référence : 24 75 DSNA/DSR/SDRH/FT

Athis-Mons, le 04/12/2024

*Direction des services de la navigation aérienne  
Direction de la Stratégie et des Ressources  
Sous-direction des ressources humaines  
Département formation  
Division formation TSEEAC*

**Affaire suivie par** : Michel THEODORE  
[michel.theodore@aviation-civile.gouv.fr](mailto:michel.theodore@aviation-civile.gouv.fr)  
Tél. : 01 69 57 67 51

**CAMPAGNE D'INSCRIPTION A LA SAE  
« SEMAINE D'AUTO-EVALUATION » A LA SECONDE QUALIFICATION  
TECHNICIENS SUPERIEURS DES ETUDES ET DE L'EXPLOITATION DE L'AVIATION CIVILE  
ANNEE 2025**

**PERSONNELS CONCERNES** :

Techniciens Supérieurs des Etudes et de l'Exploitation de l'Aviation Civile et Agents non titulaires assimilés qui détiennent la qualification prévue à l'article 11 du décret du 27 mars 1993 dénommée première qualification, et sont de classe principale à la date des épreuves écrites prévues le 09 octobre 2025.

**LIEU DU STAGE** : ENAC Toulouse

**DATES ET DUREE DU STAGE** :

Pour les disciplines :  
Circulation aérienne, Opérations aériennes, Informatique et Missions régaliennes.

**Semaine 11** : du lundi 10 mars au vendredi 14 mars 2025

**ou**

**Semaine 12** : du lundi 17 mars au vendredi 21 mars 2025

**Durée du stage** : 5 jours

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION** : **Jeudi 6 février 2025**

## **ORGANISATION DE LA SECONDE QUALIFICATION TSEEAC :**

Conformément à l'arrêté du 19 mai 2009 modifié relatif à la qualification délivrée aux techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale et de l'arrêté du 29 juin 2022 fixant le programme des disciplines prévu à l'article 3 de l'arrêté du 19.5.2009 modifié, le candidat doit choisir trois disciplines parmi quatre, dont une discipline de spécialité.

Les quatre disciplines sont :

- Circulation aérienne
- Opérations aériennes
- Missions régaliennes et contrôle de la sécurité des exploitants
- Informatique

Le programme de cet examen est diffusé dans l'arrêté précité, consultable sur Bravo Victor.

## **PROGRAMME DE LA SEMAINE D'AUTO-EVALUATION :**

Le programme de l'auto-évaluation à la seconde qualification est planifié sur une durée de cinq jours pour les disciplines Circulation aérienne, Opérations aériennes, Informatique et Missions régaliennes.

**La capacité pour chaque semaine est fixée à 35 stagiaires maximum.**

**Si la capacité venait à être dépassée pour une session donnée, SDRH rééquilibrera les sessions en changeant certains stagiaires de semaine, au plus tard à la clôture des inscriptions.**

## **PRE-INSCRIPTIONS :**

Les candidats doivent s'inscrire via OLAF.

Le choix des disciplines se fera uniquement sur la fiche d'inscription disponible sur OLAF.

Fiche à imprimer et à transmettre par courriel à :

[TSEEAC-qualification@aviation-civile.gouv.fr](mailto:TSEEAC-qualification@aviation-civile.gouv.fr)

Les convocations individuelles seront disponibles via OLAF, après la validation par SDRH des inscriptions.

## **OBJECTIFS DE LA SEMAINE D'AUTO-EVALUATION :**

Cette semaine d'auto-évaluation est une étape dans votre préparation personnelle. Compte-tenu de l'importance du programme de la 2<sup>ème</sup> qualification, un investissement personnel important est indispensable car il ne vous sera pas possible de réviser tout le programme de la 2<sup>ème</sup> qualification à l'ENAC.

Il vous est fortement recommandé de commencer à réviser avant le mois de mars 2025 pour profiter au mieux de cette semaine d'auto-évaluation.

Ce stage vous permettra ainsi de faire un bilan des connaissances à approfondir dans les disciplines que vous avez choisies.

Lors de cette semaine, une préparation à la note de synthèse (NDS) est prévue. Nous vous recommandons fortement de faire les 3 devoirs de préparation qui vous seront proposés à la suite de la SAE.

**IMPORTANT :**

L'inscription à cette semaine d'auto-évaluation et l'inscription à l'examen de la seconde qualification sont deux inscriptions distinctes et indépendantes. En particulier, le choix des options pour la SAE n'engage en rien par rapport à la qualification. L'inscription à l'examen aura lieu à partir du mardi 20 mars 2025. Vous en serez avertis par la diffusion d'une note SDRH.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. JACQUEMARD', with a large, sweeping horizontal stroke underneath.

Céline JACQUEMARD  
Cheffe DEP SDRH FT

**Liste des destinataires par voie électronique :**

SDRH : Philippe GONZALEZ, Auriane PAMEOLE, Christian BADOUCHE et Cécile CORREA-DOISY

SIRs (formation)

ENAC : Sandra CAMPEGGI-GARCIA, Véronique ZAVAN, Sandrine FOURNIE

SEAC/PF

DAC-NC

SAC/SPM

**Note disponible sur OLAF-GEN**